



## Présentation des restitutions Artemihs à disposition dans Pilote



### ❖ Rapport prédéfini:

- A) Chemin sous Pilote;
- B) Présentation fonctionnelle du rapport
- C) Précisions sur le calendrier d'actualisation des données
- D) Précisions sur les filtres d'invite;
- E) Précisions sur les indicateurs retenus
- F) Points d'attention

### ❖ Vue dédiée dans l'outil de requête:

- A) Chemin sous Pilote;
- B) Présentation fonctionnelle de la vue

Artemihs



## Rapport prédéfini Artemihs sous Pilote



A) Le rapport prédéfini Artemihs se situe au sein du volet « Ressources Humaines » du portail Pilote. Il se nomme **RH401 Missions de remplacement (HS + Intérim)**.

B) Ce rapport a principalement vocation à présenter, en mensuel et en cumulé, au global AP-HP, par GH, site, tranche horaire, qualification et statut de mission de remplacement, le nombre d'heures réalisées au titre des heures supplémentaires et des mission d'intérim marché et hors marché.

Il permet aussi d'afficher les ETPT associés à ces missions ainsi qu'une approximation des coûts (globaux et par ETPT) pour les heures supplémentaires et l'intérim marché (*le coût de l'intérim hors marché n'est pas chiffré à ce stade, chantier en cours*).

*A noter que les **tableaux présentés au sein de chaque onglet** renvoient des données **en cumulé** selon le mois choisi au sein des filtres d'invite du rapport. Exemple: si vous lancez le rapport sur avril 2023, les données présentées au sein des tableaux seront donc affichées **en cumulé à fin avril 2023 en comparaison à fin avril 2022**. A l'exception des ETPT qui sont présentés en **moyenne annuelle**.*

C) Les données issues d'Artemihs sont chargées dans OPALE le **26** de chaque mois et disponibles au sein du portail Pilote entre J+1 et J+5 (jours ouvrés).



## Rapport prédéfini Artemihs sous Pilote



D) Les filtres d'invite proposés avant l'ouverture du rapport sont au nombre de **7**. Au-delà des filtres classiques de temps (mensuel ou cumulé) et de structure (APHP, GH, site), l'utilisateur peut choisir de cibler via le filtre tranche horaire les missions de remplacement de jour ou de nuit. Il peut également filtrer le rapport par qualification (IDE, AS, etc.) en pouvant en sélectionner une ou plusieurs. Enfin, le dernier filtre renvoie au statut des missions de remplacement disponibles dans Artemihs (validé, effectué, pourvu, etc.). **A noter que le rapport est filtré par défaut sur les statuts de missions « effectuées et pourvues ».**

E) Les équivalents temps plein travaillés (ETPT) présentés au sein du rapport sont calculés en rapportant les heures réalisées pour chaque type de missions (*HS, intérim marché, intérim hors marché*) par **131** heures, à savoir le quantum moyen d'heures effectuées mensuellement par chaque agent après déduction des heures associées aux CA/RT. Il ne s'agit donc pas d'une conversion en ETP.

Les missions de remplacement réalisées le jour correspondent aux heures réalisées entre 7h et 20h59. Les missions de remplacement réalisées la nuit correspondent aux heures réalisées entre 21h et 6h59. Pour les missions dont les heures sont comprises entre ces différentes tranches horaires, la séparation entre jour et nuit s'obtient en regardant la proportion des heures réalisées au sein de ces tranches (*cas limités en volume de missions de remplacement*).



## Rapport prédéfini Artemihs sous Pilote

E) Pour les coûts estimés:



HS: Pour chaque qualification (adjoint administratif, cadre ide, etc.), le coût horaire estimé s'obtient par le calcul suivant : (Traitement de base annuel (soit valeur du point mensuelle \* 12 \* indice moyen) + Indemnité de résidence annuelle (soit 3 % du traitement de base annuel))/1820

Le coût estimé des heures supplémentaires s'obtiendrait ainsi :

*HS jour: coût horaire moyen \* 1,5*

*HS de nuit: HS de jour \* 2*

*HS JF et Week-end: HS de jour + (HS de jour\*2/3)*

→ *Pour obtenir un coût employeur, ajout uniforme d'un niveau de cotisations patronales de 42 %.*



## Rapport prédéfini Artemihs sous Pilote

» E) Intérim marché: Il s'agit d'estimer un coût moyen horaire de jour, de nuit et pour jour férié/dimanche par qualification. Aussi, pour chaque contrat d'intérim en cours (avec titulaire du marché, et date de début et fin de marché par site), un coût moyen horaire par qualification est calculé en sommant notamment le traitement de base mensuel des principales qualifications et les éléments complémentaires de rémunération mensuelle et en le rapportant à l'heure.

Le coût horaire de jour par qualification de chaque contrat est obtenu en faisant le produit de ce coût horaire moyen avec les coefficients de chaque contrat d'intérim + le remboursement de transport.

Le coût horaire de nuit par qualification de chaque contrat est obtenu en faisant le produit de ce coût horaire moyen avec les coefficients de chaque contrat d'intérim et en ajoutant les indemnités de nuit + le remboursement de transport.

Le coût horaire pour JF/dimanche par qualification de chaque contrat est obtenu en faisant le produit de ce coût horaire moyen avec les coefficients de chaque contrat d'intérim et en ajoutant les indemnités de JF/dimanche + le remboursement de transport. Si une mission est effectuée de nuit, le supplément de nuit est ajouté.

→ *La TVA (20 %) est ajouté dans le calcul pour obtenir un coût TTC.*



## Rapport prédéfini Artemihs sous Pilote



### F) Statut des missions:

Les missions validées correspondent aux missions renseignées et validées par l'encadrement supérieur ou les cellules Artemihs locales pour lesquelles un agent de remplacement n'a pas encore été trouvé.

Les missions pourvues correspondent aux missions précédemment validées pour lesquelles un agent de remplacement a été trouvé mais la mission n'a pas encore été effectuée.

Les données de missions de remplacement d'Artemihs étant chargées le 26 de chaque mois, il en ressort un défaut d'exhaustivité sur les missions avec statut « effectué » le mois de chargement. Pour avoir une vision d'ensemble du volume des missions sur le mois de chargement, il est conseillé aux utilisateurs du rapport de sélectionner les missions « pourvues » et « effectuées » au sein des filtres d'invite du rapport.

## Diapositive 6

---

**BD3**

BETHOUX David; 03/05/2023



## Vue Artemihs sous Pilote (outil de requête)



A) La vue Artemihs se trouve au sein de l'outil de requête du portail Pilote. Dans l'outil de requête, après avoir sélectionné l'option de création d'un rapport ou d'un tableau de bord, vous devez sélectionner la « vue Utilisateurs » puis la « vue Artemihs ».

B) La vue Artemihs a vocation à compléter le rapport pré-défini en permettant à l'utilisateur de construire ses propres requêtes sur la base des données Artemihs à disposition au sein du portail Pilote.

Les principaux champs d'Artemihs y sont restitués et il est notamment possible de construire un rapport ou un tableau de bord affichant les données de volume et de coût des missions de remplacement à un niveau plus fin de structure (jusqu'à l'UG contre un niveau site pour le rapport prédéfini et par spécialités médicales ce que le rapport prédéfini ne permet pas).